Ville d'Ath
Val de Dendre

Département du Développement territorial
Aménagement du Territoire – Urbanisme
Rue de Pintamont 54 - 7800 Ath

T. 068 68 10 80
F. 068 68 10 89
urba@ath.be - www.ath.be

ANNEXE 25

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le terrain concerné est situé Pavé de Liermont, 1 à 7822 Ghislenghien et cadastré 6e division, section B n°155V.

Le projet consiste à régulariser la transformation d'une habitation unifamiliale **et présente les caractéristiques suivantes** : Écart au contenu à valeur indicative du permis d'urbanisation : absence de garage.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale, Service Urbanisme, au centre administratif sis Rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath.

- du lundi au jeudi de 08h à 12h et de 13h à 16h et vendredi de 8h à 14h (non stop),
- le mardi jusque 20h (le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service urbanisme, téléphone : 068/68 10 80, mail : urba@ath.be).

Des explications peuvent également être obtenues par téléphone ou par courriel à l'adresse urba@ath.be.

Une partie du dossier est disponible sur le site internet www.ath.be

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. Bataille, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme au 068/68 10 80, dont le bureau se trouve au Centre Administratif, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 03/04/2024 au 17/04/2024 au Collège communal :

–par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Ath, Service urbanisme, Rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath ;

–par courrier électronique à l'adresse suivante : urba@ath.be

Ath, le 27/03/2024

Le Directeur général

Bruno BOËL

Le Bourgmestre

Bruno LEFEBVRE

Wallonie

IMPLANTATION ACTUELLE - PU n° 18/143

Ech.: 1/200

Pas de modification d'implantation,
ni du réseau d'égouttage

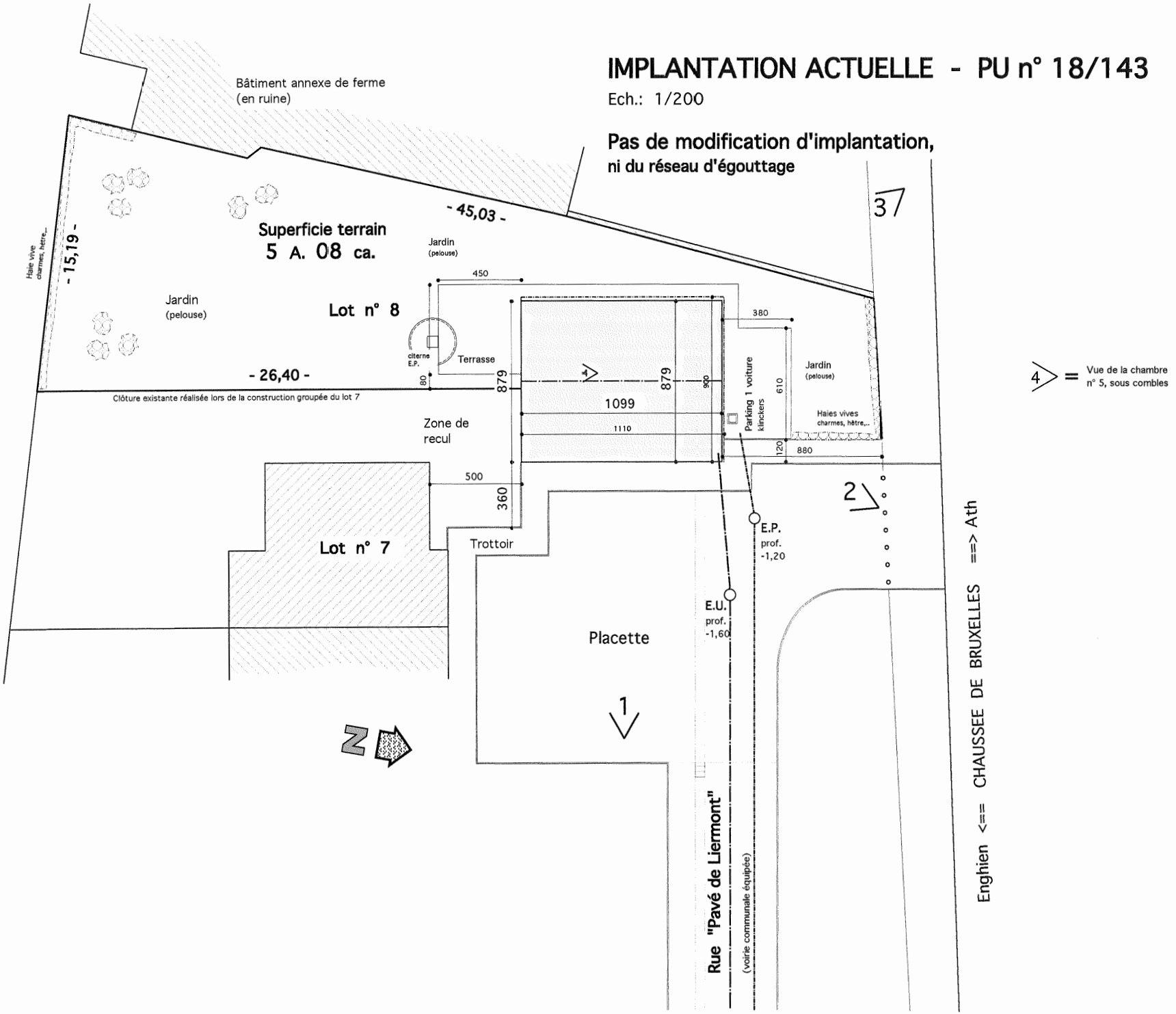

4 = Vue de la chambre n° 5, sous combles